

Substances alimentaires.

Ces échantillons ont été soumis à l'analyse dans ce laboratoire, et ont donné les résultats qu'on trouvera au tableau suivant (II). On trouvera généralement en regard du nom de chacun des engrais deux lignes de chiffres. La première donne les quantités de principes utiles garanties par le fabricant ou le vendeur, et la seconde est celle des résultats obtenus à l'analyse dans le laboratoire.

Comme le prescrit la loi, ce tableau contient aussi une colonne où se trouve la *valeur relative* de chaque engrais. Cette valeur a été calculée de la même manière que pour les engrais de 1891 (bulletin n° 22), et basée sur les mêmes prix pour les ingrédients utiles :

	Cents par liv.
Azote en sels ammoniacaux ou nitrates.....	14
Azote organique dans la poudre d'os, le poisson, le sang ou les autres débris d'abattoirs.....	14
Acide phosphorique soluble dans l'eau.....	7
“ “ dans le citrate d'ammonium.....	6½
“ “ tel que contenu dans la poudre phosphatée de Thomas	2½
Acide phosphorique dans la poudre d'os et les débris d'abattoirs...	6
“ “ dans le phosphate minéral en poudre.....	2
Oxyde de potassium tel que contenu dans les potasses ou perlasse	7
do do dans les cendres de bois.....	6
do do dans les sels potassiq. riches.	5¼
do do dans le kainite importé en vrac	3½

Il y a une grande amélioration à constater dans la condition physique des échantillons de cette année. On ne trouve plus d'os grossièrement broyés, mais quelques-uns des engrais contiennent encore tant d'humidité que leurs particules s'agglomèrent s'ils restent longtemps en magasin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,

Analyste en chef.

28 avril 1892.